

**LA LOI DE L'ARARTEKO. L'AVENIR EN CONSTRUCTION. Une réflexion sur
les défenseurs des droits**

PROGRAMME

12 juin. Première journée

09h30 Ouverture du séminaire

BAKARTXO TEJERIA OTERMIN
Présidente du Parlement Basque.

EMILY O'REILLY
Défenseure des Droits Européen.

ÁNGEL GABILONDO PUJOL
Défenseur des Droits espagnol.

DESPINA CHATZIVASSILIOU-TSOVILIS
Secrétaire générale de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

MANUEL LEZERTUA
Ararteko - Défenseur des Droits du Pays basque

10h00 Conférence inaugurale

Ararteko et la garantie des droits de la citoyenneté.
MANUEL LEZERTUA
Ararteko.

10h30 Pause

11h00

Conférences d'ouverture

Genèse et approbation de la Loi de l'Ararteko. Expérience de son application. Procédure de réforme de la loi 3/1985

Intervenants:

ÁLVARO GIL ROBLES.

Ex-défenseur des droits d'Espagne et ex-commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

ALBERTO LOPEZ BASAGUREN

Professeur de Droit constitutionnel de l'Université du Pays Basque.

ANDONI ITURBE MACH

Secrétaire général du Parlement Basque.

Modératrice: INES IBAÑEZ DE MAEZTU

Adjointe à l'Ararteko

12h15

Conférence I

Nouveaux standards et attentes pour les institutions ombuds : horizon pour l'Ararteko.

GUILLERMO ESCOBAR

Professeur de Droit constitutionnel à l'Université d'Alcalá.

Modératrice: INMACULADA DE MIGUEL

Directrice des relations sociales, des études et de la modernisation, Ararteko.

13h00 Déjeuner

14h30

Table ronde I : partie 1

De nouvelles dimensions de l'activité des défenseurs des droits ou des institutions ombuds

- Le modèle de médiation du Défenseur du peuple andalou.
JESÚS MAEZTU GREGORIO DE TEJADA.
Défenseur du peuple andalou.
- Le contrôle de l'activité des entreprises privées qui gèrent des intérêts publics ou des services d'intérêt général ou universel.
ESTHER GIMÉNEZ-SALINAS Y COLOMER.
Síndica de greuges de Catalogne (Défenseure des droits de Catalogne)
- L'expérience de l'institution du Valedor do Pobo, le défenseur des droits, en charge de la transparence.
MARIA DOLORES FERNANDEZ GALIÑO.
Valedora do pobo (Défenseure des droits de la Galice).
- Mesures légales pour agir par rapport aux administrations non-collaboratrices.
PATXI VERA DONAZAR.
Défenseur des droits de Navarre

Modérateur: FAUSTINO LOPEZ DE FORONDA
Secrétaire général, Ararteko.

16h30

Fin de la première session

13 juin. Deuxième journée

09h00

Table ronde I : partie 2

Nouvelles dimensions de l'activité des médiateurs ou des institutions ombuds

- Le rôle du Bureau du défenseur en France dans la lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité.

GEORGE PAU-LANGEVIN

Adjointe à la Défenseure des droits de France en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

- Le rôle des institutions ombuds dans la défense d'enfants et d'adolescents.

EMILY LOGAN.

Première défenseure des enfants en Irlande

Modératrice: MONTSERRAT AUZMENDI DEL SOLAR

Directrice des Études du Parlement Basque.

10h00

Table ronde II

Bonnes pratiques et nouveaux standards à l'échelle européenne.

- Les principes de Venise et les recommandations européennes sur l'institution du défenseur.

DESPINA CHATZIVASSILIOU-TSOVILIS

Secrétaire générale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

- Les institutions ombuds et la numérisation.

ÜLLE MADISE

Chancelière de la justice d'Estonie.

- Bonnes pratiques du Défenseur des droits néerlandais avec des groupes vulnérables.

REINIER VAN ZUTPHEN.

Défenseur des droits des Pays-Bas.

Modératrice: MARIA LUISA AGUIRRECHE

Chef du Bureau des affaires européennes et internationales, Ararteko

11h15 Pause

11h45

Table ronde III

De nouveaux besoins, de nouvelles compétences, de nouvelles fonctions?

Représentants des groupes du Parlement Basque.

*Modérateur: IÑAKI GURIDI
Journaliste chez Euskadi Irratia.*

13h45 Débat

14h00 Fin de la session